



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 10 décembre 2015

INFORMATION MEDIAS

Deuxième réunion de la Commission d'information auprès des anciens sites d'expérimentations nucléaires du Pacifique

Créé par arrêté du 4 mai 2015, du Ministre de la Défense, la Commission d'Information auprès des anciens sites d'expérimentations nucléaires du Pacifique s'est réunie pour la première fois le 26 mai dernier.

Elle a pour mission de renforcer l'information du public sur les conséquences, aux plans sanitaire et environnemental, des anciens sites du Centre d'Expérimentation du Pacifique.

La Commission est présidée par le Haut-commissaire de la République en Polynésie française et comprend 27 membres répartis en six collèges :

- la Polynésie française ;
- les communes concernées ;
- les intérêts économiques et sociaux ;
- les associations agréées de protection de l'environnement ;
- les services de l'Etat (hors ministère de la défense) ;
- le ministère de la défense.

Pour cette nouvelle commission, l'association 193 a été invitée compte-tenu de son implication récente dans le domaine. Par ailleurs, afin de permettre de compléter les informations données lors de la précédente commission et de traiter les sujets nouveaux, participeront à cette réunion du 10 décembre :

- M. Stéphane LE GARREC, Adjoint au Chef de département analyse, surveillance, environnement au CEA
- Patrick BOUISSET, représentant l'Institut de Radioprotection et de Sureté Nucléaire (IRSN) en Polynésie française
- M. Guillaume MANIFICAT, Chef du SECURE (Service d'étude et de surveillance de l'environnement), expert de l'IRSN
- M.Philippe RENAUD, Adjoint au Chef du SECURE, expert de l'IRSN en radio-écologie

Cette seconde réunion de la commission aura en particulier pour objet de présenter le dernier bilan de la surveillance de la radioactivité en Polynésie française établi par l'IRSN (Institut de radio-protection et de sûreté nucléaire), le plan communal de sauvegarde de TUREIA et un point d'avancement du chantier TELSITE 2.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Bilan de la surveillance de la radioactivité en Polynésie française en 2014

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire assure annuellement un suivi des niveaux de radioactivité dans l'environnement en Polynésie française, ainsi que dans les principales denrées alimentaires. Le rapport annuel est disponible sur le site www.irsn.fr.

L'état radiologique constaté en 2014 est stable, dans la continuité des années antérieures récentes, et se situe à un très bas niveau. Cette radioactivité artificielle résiduelle est essentiellement attribuable au césium 137 provenant des essais nucléaires. **Avec un niveau de radioactivité dans l'air d'origine artificielle encore décelable inférieure à 0,005 millisievert par an, la Polynésie française, bien qu'ayant connu 41 essais nucléaires aériens, est en-dessous de la valeur moyenne annuelle de Paris-Orsay qui reste deux fois plus élevée que celle de Tahiti.**

Le programme de surveillance a évolué en intégrant :

- une cartographie des expositions dans les îles depuis 2010,
- l'impact marin de l'accident de Fukushima de 2012,
- la radioactivité dans les sols depuis 2014.

Concernant le premier point, les résultats détaillés sont disponibles dans le rapport. On note en moyenne que les teneurs sont faibles dans les îles hautes (0,05 à 0,10 microsievert par heure) et encore plus faibles dans les atolls (inférieures à 0,05 microsievert par heure) en raison de la nature calcaire des sols. Les éventuelles conséquences de l'accident de Fukushima ont été évaluées par la mesure de la concentration du césium 137 dans l'eau et dans les poissons pélagiques de la zone économique exclusive. Les résultats indiquent que l'accident n'a pas eu, à ce stade, d'impact sur le milieu marin en Polynésie.

Enfin, concernant les mesures de radioactivité dans les sols, il est à noter que la mesure du plutonium s'établit à 0,1 à 1 Bq/kg dans les îles hautes, elle est très inférieure à 0,1 Bq/kg à Hao, à l'exception de la dalle vautour avec 6,5 Bq/kg en moyenne. Cette activité ne présente pas de risque sanitaire et ne nécessite pas d'intervention particulière.

Plan communal de sauvegarde de TUREIA

Toutes les communes doivent être dotées d'un plan communal de sauvegarde (PLS) qui a pour objet d'identifier et de décrire :

- les risques majeurs auxquels la commune est potentiellement soumise (cyclone, tsunami, houle, risque sanitaire etc...)
- les mesures de sauvegarde pour y faire face,
- les moyens locaux pouvant participer à la sauvegarde,
- l'organisation de la crise locale et les liens avec les autorités de l'Etat et du Pays.

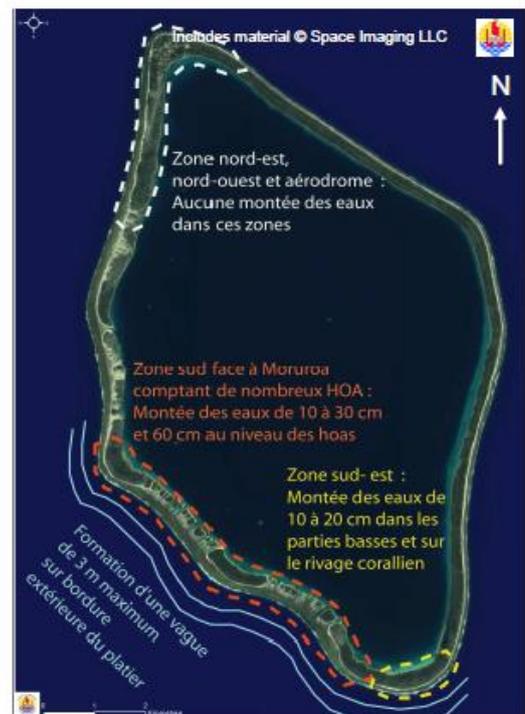
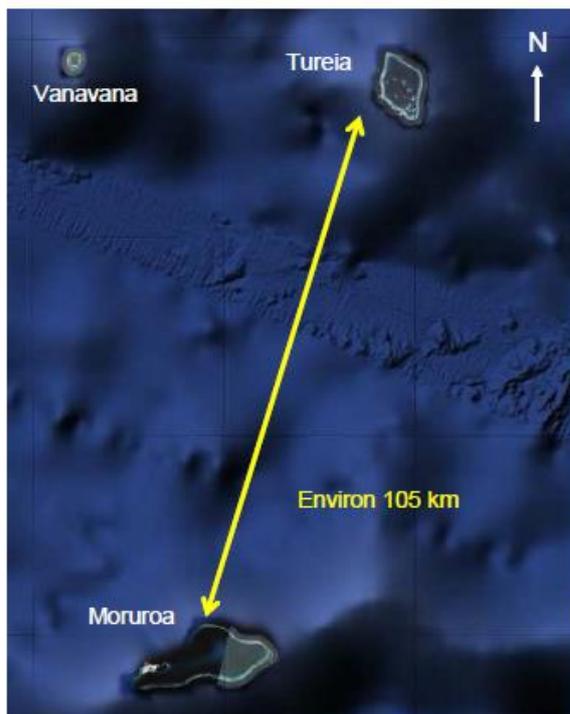
Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le plan communal de sauvegarde de Tureia a identifié, outre les familles de risques classiques (cyclones, tsunami, houle, risque, sanitaire, etc ...), un aléa industriel spécifique : l'impact potentiel d'un glissement de roches coralliennes depuis Moruroa. Cet événement, s'il se produisait, provoquerait un train de houle depuis le Nord de Moruroa vers le sud de Tureia. **Cet éventuel glissement pourra être anticipé plusieurs semaines à l'avance** grâce au système de surveillance géo-mécanique TELSITE, actif en permanence. Si le phénomène se produisait, il serait susceptible d'entraîner une montée des eaux **de 10 à 60 cm**, sur le platier situé au Sud et Sud-est de Tureia. Par précaution, ces zones seraient donc interdites d'accès en cas d'alerte (pêcheurs, promeneurs). **En revanche, le village et l'aérodrome qui se situent à l'opposé, au Nord, ne connaîtraient pas de montée des eaux.**



Le plan communal de sauvegarde précise les modalités de gestion d'un tel événement, dans l'hypothèse où le Maire activerait les mesures du PCS, la cellule communale de crise serait appuyée par la Direction de la Défense et de la protection civile du Haut-commissariat.

Chantier TELSITE 2

Depuis les années 80, **une surveillance géo-mécanique est assurée à Moruroa**, afin de prévenir les risques identifiés d'effondrement d'un bloc de falaise corallienne. L'instrumentation actuelle, dénommée TELSITE, opérationnelle depuis 1997, nécessite une modernisation majeure, afin de continuer à garantir sur le long terme la sécurité des

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

personnels militaires déployés à Moruroa et permettre aux autorités locales de prendre les arrêtés nécessaires à la mise en sécurité des habitants de Tureia.

C'est dans ce contexte que le projet TELSITE 2 a été lancé en novembre 2013, après des études préliminaires initiées dès 2010. Il nécessite des travaux d'infrastructure, de renouvellement de l'instrumentation et des soutiens associés.

La nouvelle base vie, Maeva, dont le fonctionnement est assuré par la SODEXO (**70% du personnel est de recrutement local**), société prestataire de l'Economat des armées, répond aux différents besoins du site, au profit d'environ 140 à 160 personnels. Le site bénéficie, en outre, d'une liaison hebdomadaire assurée par Air Tahiti (vol tous les mardis) et de liaisons maritimes, par le Taporo, renforcées par 1 rotation supplémentaire dédiée par mois.

La sécurité au travail fait l'objet d'une attention particulière. L'autorité militaire, garante de la sécurité de l'ensemble du personnel sur Moruroa, a renforcé son détachement militaire, qui représente aujourd'hui environ 40 personnes, pour assurer la sécurité générale. La DID s'est attachée les services d'un coordonnateur « sécurité-prévention-santé » (SPS) pour l'ensemble des chantiers d'infrastructure.

Afin de disposer d'informations dédiées aux travaux, des appareils de mesure d'ambiance radiologique supplémentaires ont été mis en place sur les zones de travaux et font l'objet de relevés affichés sur site.

De plus, en liaison avec Air Tahiti, pour répondre aux recommandations de la dernière réunion CHST au sein de la compagnie, **des dosimètres électroniques ont été mis en place à Moruroa et sont utilisés lors des escales des appareils pour donner aux équipages les valeurs obtenues en temps réel.**

Concernant l'avancement des travaux, la phase actuelle du projet, qui s'étend de juin 2015 à septembre 2017, comprend les gros travaux d'infrastructure, les forages et la mise en place de la nouvelle instrumentation du système TELSITE 2.

Dans ce cadre, la DID a passé des marchés avec des entreprises polynésiennes pour réaliser des travaux de remise en état de la route Nord, pour créer une zone logistique, rénover divers ouvrages et sécuriser les quais des motus Viviane et Dindon.

Le bilan au 10 décembre est le suivant :

- plus de 15 entreprises mobilisées, principalement locales ;
- 75 personnels des entreprises en moyenne sur site en permanence ;
- 57 marchés passés ;
- Plus de 4,2 milliards de Fcfp déjà investis ;
- 140 tonnes de fret alimentaire transportées par voie maritime ou aérienne ;
- 28 vols Air Tahiti réalisés qui ont généré un chiffre d'affaire de 110 millions de Fcfp pour la compagnie ;
- 1250 passagers transportés ;
- 20 rotations du Taporo réalisées.

Le calendrier général du projet est inchangé et prévoit une mise en service de TELSITE 2 en février 2018. Le coût global du projet demeure à ce stade inchangé : il est supérieur à 12 milliards de Fcfp.

Contact Presse